

Montreuil, le 28 mars 2006

Monsieur Dominique de VILLEPIN
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne

75007 – PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Par courrier du 27 mars, vous nous exprimez votre souhait d'avancer et de sortir de la crise actuelle en discutant « des aménagements à apporter au contrat première embauche ».

Cette démarche est d'autant plus curieuse qu'elle intervient après que, vendredi dernier, les représentants des cinq confédérations vous ont réitéré, de vive voix, les conditions nécessaires pour l'ouverture de réelles négociations. Le retrait du CPE est indispensable. Il n'est pas question, pour nous, de discuter de l'aménagement d'un dispositif injuste socialement, inefficace pour l'emploi et conçu sans aucune concertation.

Les réponses aux deux dispositions les plus critiquées consisteraient :

- d'une part, au respect des dispositions conventionnelles actuelles concernant la période d'essai,
- d'autre part, à l'application des dispositions de la Convention 158 de l'OIT, approuvée par la France, qui impose l'obligation de motiver le licenciement et de respecter une procédure contradictoire qui préserve des droits au salarié.

Ce sont ces infractions qui caractérisent le CPE et le CNE.

Vous connaissiez donc la réponse à votre invitation avant même de nous la faire parvenir.

Vous me permettez, par conséquent, de considérer que votre démarche répond davantage à vos besoins de communication, la veille d'une grande journée de mobilisation impulsée par 12 organisations syndicales de salariés, étudiants et lycéens, qu'à une volonté de sortir de la crise actuelle.

Les revendications sociales de la jeunesse et des salariés, exprimées avec gravité depuis de longues semaines, appellent l'ouverture rapide de réelles négociations sur une série de sujets.

Notre disponibilité pour y participer sera totale, dès lors que vous aurez levé l'hypothèque que représente le CPE. C'est le message que vous adresseront des millions de salariés, aujourd'hui, en ayant recours à la grève et aux manifestations.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de mes sentiments distingués.

Bernard THIBAUT
Secrétaire général